



COMPTE-RENDU

Comité Syndical du 23 septembre 2025 à 20h
Salle communale de Chauffour Notre Dame

Présents : Monsieur Barrier, Madame Viaud, Monsieur Mahé, Madame Blanchet, Madame Duluard, Madame Leballeur, Madame Herman, Monsieur Gandon, Monsieur Breteau, Madame Robin, Madame Carriere
Absents : Madame Piron, Monsieur Poulain, Monsieur Pollefoort
Excusé : Monsieur Jouanny

Monsieur BARRIER est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du Comité syndical du 26 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

Point sur les différents services	<i>Information</i>
-----------------------------------	--------------------

Petite Enfance Parentalité :

Les passerelles avec les écoles se sont bien déroulées. Mathilde et Julie ont rencontré les assistantes maternelles lors de la réunion de rentrée pour aborder le bilan de l'année et de nouvelles propositions. Des assistantes maternelles de Rouillon étaient présentes. Le bilan est positif et une nouvelle initiative est lancée avec une mascotte et un cahier qui circulent entre les assistantes maternelles valorisant les activités réalisées à domicile. Une matinée « sensorielle » est prévue le 19 décembre, préparée avec les assistantes maternelles à partir de matériaux de recyclage. Julie est désormais autonome dans les rendez-vous avec les parents. La commission Petite Enfance aura lieu le 22 octobre et un COTECH avec Léo Lagrange se tiendra le 19 novembre pour faire un point avant la fin de l'année.

Du côté de la parentalité, la « lettre de la parentalité » a été diffusée aux familles : elle présente le programme du trimestre du Bocage, propose des idées de sorties locales et recense les numéros utiles. Les premiers retours des parents sont très favorables. Les prochaines actions incluent une sortie à la ferme « le p'tit agriculteur » au GAEC de Fay ainsi que divers ateliers (cirque, musique...). Un questionnaire diffusé aux familles permettra d'évaluer l'offre, avec restitution prévue en commission.

Projet social :

En juin, la commission a avancé sur les enjeux du prochain PEDT, en poursuivant certaines orientations déjà présentes (favoriser le lien à la nature et l'alimentation durable) et en y ajoutant la promotion de l'ouverture culturelle et du respect des autres, et le développement de l'autonomie, du partage

et de la mobilité à travers la découverte de nouvelles activités. Ces thèmes ont été déclinés en objectifs, chacun porté par un élu en lien avec les agents du Bocage. Durant l'été, Lise a rédigé le document final du PEDT, qui comprend une présentation du territoire, un bilan de l'ancien PEDT et la nouvelle feuille de route avec enjeux, objectifs et fiches actions détaillées. Les actions, validées par les élus, seront mises en œuvre progressivement en fonction des priorités et des moyens : certaines dès septembre (comme la mascotte), d'autres à horizon 12 à 18 mois. Un comité de pilotage est prévu le 15 octobre pour présenter et valider le PEDT. Une délibération en conseil syndical semble nécessaire afin d'acter politiquement le document, après validation en copil et diffusion préalable à l'ensemble des élus.

Enfance Jeunesse :

L'été a connu une légère baisse de fréquentation à l'ALSH (244 enfants contre 256 en 2024), sans caractère préoccupant. Les mini-camps ont bien fonctionné : Saint-Léonard était complet, le mini-camp « street art » a réuni 20 participants, et Brûlon 23 sur 24 avec une annulation de dernière minute. En revanche, le covoiturage reste difficile à mettre en place, cela ne doit pas être la seule solution envisagée.

Du côté des Tickets Sports, la fréquentation est en hausse avec 115 enfants accueillis, les activités proposées (notamment Tépacap et Papéa) ayant bien séduit. Le séjour préados a été apprécié, même si la visite pédagogique des dunes a moins retenu l'intérêt des jeunes. Le séjour ados a rassemblé 12 participants, avec un bilan très positif, tant sur le plan qualitatif que financier : les initiatives d'autofinancement ont rapporté 1 642 €, au-delà des prévisions. Seul point à revoir : limiter à deux ou trois hébergements maximum pour les séjours itinérants. La réunion bilan avec les jeunes est fixée au 17 octobre à 19h15 à la mairie de Saint-Georges.

L'opération « argent de poche » a mobilisé trois communes pour 15 participants, avec la volonté d'élargir aux communes afin d'accueillir davantage de jeunes. À Trangé, des contraintes organisationnelles existent mais la commune reste favorable au projet.

Depuis septembre, la fréquentation des mercredis est en hausse et dépasse désormais les 100 enfants répartis sur les deux sites. Si la situation est pour l'instant gérable, un problème persiste : les annulations massives des familles. Certaines semaines comptent plus d'annulations que de présences, jusqu'à 65 en une seule journée, conséquence d'inscriptions faites pour l'année entière puis annulées selon les disponibilités de garde. Pour l'instant, l'équipe parvient à absorber cette contrainte sans imposer de nouvelles règles, mais une régulation pourrait s'avérer nécessaire si cela venait à perturber l'organisation.

Concernant la tarification des accueils de loisirs, le système basé sur le taux d'effort sera poursuivi, avec réajustement annuel selon les quotients CAF. Le calcul 2025 amène à une baisse des tarifs. La proposition est de fixer un taux d'effort minimum de 1 % afin de conserver une cohérence. Le dossier du système de tarification pourra être rouvert au prochain mandat.

Enfin, de nouvelles pistes sont à l'étude :

- Sur les Tickets Sports, une réflexion est engagée autour du changement de nom, jugé nécessaire. Plusieurs propositions ont été pré-sélectionnées et seront soumises à 3 options choisies par les jeunes, avant choix final par les élus. Ce changement et sa communication sont à planifier (fin de mandat ou début du prochain).
- Cindy propose d'expérimenter une formule itinérante pendant les semaines de vacances scolaires sans Tickets Sports, avec des animations sur cinq jours dans cinq communes, sans inscription ni coût pour les jeunes, afin de renforcer les liens de proximité. C'est une proposition à approfondir et à expérimenter.
- Cindy a également proposé une méthode de calcul plus claire pour définir la tarification des Tickets Sports, distinguant coûts fixes (personnel, transport) et variables (activité). Cette approche sécuriserait la fixation des tarifs, sans grands changements pour les familles, sauf sur les grosses sorties (ex. parc Astérix : de 40 à 60 €), qui pourraient nécessiter des ajustements comme une dégressivité. Un test est envisagé en février afin d'évaluer l'équilibre entre reste à charge des familles et soutenabilité pour la collectivité.

Communication :

Le Guide du Bocage 2025-2026 a été validé et diffusé, merci à Lise pour son travail. Concernant le RGPD, un point a été engagé avec Émilie suite à l'interpellation de Mme Dubois. Un travail comparatif est mené entre Trangé et le Bocage, notamment sur les registres et les durées de conservation des documents. Une note de procédure sur la purge annuelle des données a été élaborée, en cohérence avec les archives départementales. Mme Dubois, correspondante Atesart et déléguée à la protection des données, chapeaute ce dispositif et est garante de la procédure.

Concernant le site internet, Vincent a alerté sur l'obsolescence progressive de l'architecture développée par Atmosphère, qui risque de créer des dysfonctionnements. Pour l'instant, il est nécessaire de maintenir les modules existants sans mettre à jour le moteur Wordpress, au détriment des mesures de cybersécurité. La question devra être anticipée à l'horizon 2026, avec une réflexion à mener par l'équipe suivante sur l'évolution ou la refonte du site. L'option d'une architecture commune reste privilégiée, avec un socle identique à 80 % et des ajustements graphiques possibles pour chaque commune. Saint-Georges souligne enfin le besoin de relier directement l'application à son site afin d'éviter les doubles saisies.

Ressources Humaines :

L'été a marqué une transition dans l'équipe avec le départ d'Antoine, remplacé par Cindy, elle-même remplacée par Maxime. Cette première grande saison avec la nouvelle organisation s'est bien déroulée : l'équipe a trouvé ses marques, vit bien les changements et se sent en confiance dans ses missions. Le bilan global de l'été est satisfaisant. Toutefois, l'équipe constate unanimement une évolution du comportement des enfants, avec davantage de réactions difficiles et de phénomènes de groupe, liés notamment à l'exposition aux écrans qui impacte l'écoute et le respect des consignes. Ces situations amènent l'équipe à s'interroger et à apprendre « sur le tas », tout en soulevant la question d'un besoin éventuel de formation spécifique. Enfin, un nouveau mouvement est à prévoir avec le départ prochain de Lise, qui souhaite s'engager dans d'autres projets.

Suivi budgétaire au 1er septembre 2025

Avec Carte Foot

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2025	CR 2025	%	RECETTES	BP 2025	CR 2025	%
011- Charges générales	340 360,25 €	153 219,90 €	45,0%	70- Produits des services	169 305,22 €	124 000,05 €	73,2%
012 - Personnel	472 014,44 €	288 030,87 €	61,0%	74-Dotations et participations	562 502,02 €	477 871,03 €	85,0%
65 - Autres charges de gestion courante	13 510,90 €	10 272,16 €	76,0%	75- Autres produits de gestion courante	24 530,03 €	2 374,88 €	9,7%
66 - Charges financières	8 737,42 €	1 660,57 €	19,0%	042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	3 353,85 €	3 353,85 €	100,0%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	300,00 €	- €	0,0%	013 - Atténuation des charges	6 000,00 €	2 829,73 €	47,2%
67 - Charges spécifiques	87,92 €	- €	0,0%	002- Excédent de fonctionnement reporté	284 310,88 €	284 310,88 €	100,0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 304,75 €	16 682,75 €	86,4%	78 - Reprises sur amortissements	50,00 €	- €	0,0%
023-Virement à la section investissement	195 736,32 €	- €	0,0%	77 - Produits spécifiques	- €	429,07 €	
Total des dépenses	1 050 052,00 €	469 866,25 €	44,7%	Total des recettes	1 050 052,00 €	895 169,49 €	85,3%

Résultat au 1er septembre 2025

425 303,24 €

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2025	CR 2025	%	RECETTES	BP 2025	CR 2025	%
21- Immobilisations corporelles	878 675,48 €	34 056,54 €	3,9%	13- Subventions d'investissement	1 531,33 €	- €	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	40 167,02 €	20 045,89 €	49,9%	40- Opérations d'ordre de transfert	19 304,75 €	16 682,75 €	86,4%
040- Opérations d'ordre de transfert	3 353,85 €	3 353,85 €	100,0%	021 - Virement de la section fonctionnement	195 736,32 €	- €	0,0%
27- Autres immobilisations financières	10 000,00 €	8 000,00 €	80,0%	020 - Immobilisations incorporelles		2 622,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	6 000,00 €	324,00 €	5,4%	16 - Emprunts en euros	734 577,60 €		0,0%
001 - Solde d'exé. section invest. reporté	12 953,65 €	12 953,65 €	100,0%				
Total des dépenses	951 150,00 €	78 733,93 €	8,3%	Total des recettes	951 150,00 €	19 304,75 €	2,0%

Résultat au 1er septembre 2025

-59 429,18 €

Résultat cumulé

365 874,06 €

Informations :

- Décision modificative budgétaire n°1 du 29/04/2025 : Il est décidé de procéder au virement de crédits de 5 244€ du chapitre 011 au chapitre 65 afin de pouvoir mandater des dépenses liées au logiciel Berger Levraut en ligne et avoir des crédits pour les subventions à verser à "Familles Rurales".
- Dépassement du budget prévisionnel Electricité : 4255.89€ réalisé / BP : 3 300€
- Charges de personnel maitrisées : 61% consommés pour 66% de l'année (8 mois sur 12)
- Aucune anomalie relevée

Point Trésorerie au 9 septembre 2025 :**311 433.64€**

Dont Carte Foot : 100 741.05€

Dont services action sociale : 210 692.59€

Le budget 2026 devra être proposé un mois plus tôt que d'habitude, afin d'être validé avant la passation du mandat. Une révision des logos est également à prévoir, en cohérence avec le compte de résultat 2025. Les devis devront intégrer deux options : un travail isolé ou une démarche commune avec les communes, afin d'évaluer la valeur ajoutée d'une mutualisation et les économies d'échelle possibles.

ENFANCE JEUNESSE : Modification des modalités de tarification aux familles	<i>Délibération</i>
--	---------------------

MODIFICATION DE LA DELIBERATION DE_23_C050624

Actuellement une journée d'ALSH sans repas est fixé aux taux d'effort **1.01%** au tarif de :

- 4.72€ pour un quotient plancher de 467
- 20.99€ pour un quotient plafond de 2078
- 13.44€ pour un quotient médian à 1331

Rappel du taux d'effort : c'est un indicateur qui mesure la part du revenu d'une famille consacrée au paiement du service. Il se calcule en comparant le tarif appliqué à une famille à son quotient.

La tarification aux familles est revue chaque année en septembre. Afin d'assurer une tarification cohérente pour les familles et un reste à charge maîtrisé pour le Bocage Cénomans, la commission enfance jeunesse propose la mise en place d'un taux d'effort **minimum de 1%**.

Avis du Bureau : Favorable

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Définit un taux d'effort minimum de 1% pour les tarifications des activités enfance jeunesse,
- Autorise Madame la Présidente à signer tout document se référant à cette affaire,
- Autorise en cas d'empêchement de la Présidente, Franck BRETEAU, à signer tout document se référant à cette affaire.

Vote à main levée : 11 votants

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

RESSOURCES HUMAINES : Suppression du poste d'adjoint technique à 31%, création du poste d'adjoint technique à 21.5%	<i>Délibérations</i>
---	----------------------

En raison d'une modification des besoins de la structure, le Bocage Cénomans est amené à réduire les heures du poste d'agent d'entretien.

En effet, la structure a développé ses services pour répondre aux besoins des familles sur plusieurs sites des communes membres depuis ces trois dernières années. Les heures de travail relatives à ces nouveaux services sont confiées aux agents communaux d'ores-et-déjà en poste sur site. Les heures de travail du poste d'agent d'entretien du Bocage Cénomans en sont par conséquent impactées. L'agent est en accord avec cette réduction d'heures.

Le poste d'adjoint technique à 505 heures annuelles est supprimé au 1^{er} octobre 2025.

Le poste d'adjoint technique à 346 heures annuelles est créé au 1^{er} octobre 2025.

Le tableau des effectifs en sera modifié.

Avis du Bureau : Favorable

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Décide la suppression, à compter du 1^{er} octobre 2025, du poste d'adjoint technique à 505 heures annuelles,
- Décide la création, à compter de cette même date, du poste d'adjoint technique à 346 heures annuelles,
- Décide de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Vote à main levée : 11 votants

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

DIVERS : Tarification des ventes d'occasion

Délibération

La commission Petite Enfance propose, suite à l'achat de cloisons modulables pour le dortoir du multi accueil, de vendre les 8 lits en bois existants.

Il est proposé de fixer **le prix de vente à 40 € l'unité**, tarif raisonnable pour des assistantes maternelles.

Avis du Bureau : Favorable

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- Valide les tarifs de revente des 8 lits en bois du multi accueil à 40€ l'unité
- Autorise Madame la Présidente à signer tout document se référant à cette affaire
- Autorise en cas d'empêchement de la Présidente, Audrey HERMAN, à signer tout document se référant à cette affaire.

Vote à main levée : 11 votants

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

Décisions prises en vertu d'une délégation du Comité Syndical

Information

Néant.

Questions diverses

Information

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.